

Actualites

Victoires de l'innovation

économie Victoires de l'innovation Les Victoires 2009 de la modernisation de l'État seront remises aujourd'hui par André Santini, à l'Assemblée nationale. Parmi les trente-six nominés, le Conseil régional de Bourgogne qui, cette année, a augmenté son budget d'un tiers pour soutenir la trésorerie et les fonds propres des entreprises locales, l'emploi des salariés et la réinsertion des demandeurs d'emploi, dans le cadre d'un plan régional de soutien à l'économie (PRSE) doté de 23 millions d'euros. Ce PRSE a pour but de soutenir les Bourguignons, que la crise n'épargne pas, comme l'attestent les 4.000 emplois détruits depuis la fin d'année 2008. Un dispositif novateur, baptisé Sécuripass, a également été mis en place, plus directement pour les salariés, dans le but de sécuriser leur parcours professionnel (5 millions d'euros en 2009, en priorité pour les salariés les plus fragiles. Au total, le PRSE compte 27 mesures, à découvrir sur le site du Conseil régional (www.cr-bourgogne.fr).

université Génération Campus Étudiante à l'UIT de Dijon, Julie Podevin a été élue présidente de Génération Campus, la première structure étudiante de Bourgogne, qui compte 8.000 adhérents et 50 associations étudiantes. L'un de ses objectifs : « Mettre en place une formation associative de qualité et personnalisée à destination de l'ensemble des associations étudiantes membres du réseau de Génération Campus ». CRICI Nouveau directeur Olivier Capretta, directeur général de la CCI de Beaune, prend la direction générale de la CCI Bourgogne, où il succède à Louis-Thierry Graal, qui part à la retraite. Olivier Capretta occupera cette fonction à titre transitoire, le temps qu'une

commission pilotée par Claude Patard, le directeur général de la CCI de Saône-et-Loire, rende ses conclusions sur la réorganisation des chambres consulaires, dans le cadre de la réforme nationale. Fulmen Projet de reprise Le fabricant de batteries Steco Power, dont le siège est à Outarville (Loiret), souhaite reprendre le site Fulmen (312 salariés à Auxerre), dont le groupe américain Exide Technologies a annoncé la fermeture. Concurrent d'Exide, Steco produit 1,25 million de batteries par an, pour 48 millions d'euros de chiffre d'affaires et 250 salariés. bâtiments Diagnostic gratuit La Fédération française du bâtiment de Bourgogne propose des diagnostics gratuits afin d'accompagner les entreprises de la filière vers une amélioration de leurs pratiques en matière d'environnement et de sécurité. Cette action est soutenue par le Conseil régional de Bourgogne et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Contact : Valérie Brauen à la FFB, au 03.80.48.00.60. logements Site Internet Chaque année en France, plus de 1,5 million d'étudiants se loge hors du domicile familial. Parmi eux, 47 % déclarent avoir rencontré des difficultés pour obtenir un logement. Dans ce contexte, location-etudiant.fr, le premier site immobilier étudiant français, vient renforcer son offre grâce à un partenariat avec logic-immo.com. Il référencera, désormais, les annonces de logements disponibles dans le portefeuille de logic-immo.com, collectées auprès des cités universitaires, des résidences étudiantes et des particuliers. Escargots Réimplantation L'association Forestiers du monde a réimplanté une trentaine de gastéropodes, sur

l'emplacement de l'ancienne station d'épuration de Dijon-Longvic. L'escargot de Bourgogne, ou helix pomatia, est, aujourd'hui, menacé par les prédateurs, par les maladies, par le ramassage et, surtout, par les pesticides déversés dans les vignes où il avait principalement élu domicile. escroquerie Assedic Le tribunal correctionnel de Dijon a condamné un couple qui a escroqué à l'Assedic Bourgogne plus de 20.000 €, pour des allocations d'aide aux travailleurs privés d'emploi indûment perçues, entre janvier 2005 et février 2006. L'homme, âgé de 49 ans, a éclopé de 100 jours amendes à 60 € tandis que son épouse, 35 ans, devra s'acquitter d'une amende de 3.000 €. Le couple devra, par ailleurs, rembourser à Pôle Emploi les sommes indûment perçues (15.590 € et 5.327 €). musée du pays châtillonnais Abbaye Le musée du Pays châtillonnais a ouvert ses portes samedi dans les bâtiments conventuels de l'abbaye Notre-Dame, fondée par saint Bernard, réaménagés pour accueillir ses collections dont la pièce maîtresse reste le vase de Vix (VI^e siècle). Un cratère en bronze, de 1,64 mètre de haut pour 208 kilos, qui s'avère la seule pièce au monde de cette taille. Célèbre dans le monde entier, il a été mis au jour lors de la découverte d'une tombe princière, près de Châtillon-sur-Seine.